



AVIS DE COURSE

VOILE LEGERE

Nom de la compétition : 50° Grand Prix de l'Armistice

Dates complètes : 26 et 27 octobre 2019

Lieu : Carcans-Maubuisson

Autorité Organisatrice (OA) : CVBCM

Grade : 5A

Série(s) : OPTIMIST

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série OPTIMIST
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

Monsieur Christophe RICHARD Rés. les Alpilles (appt 76)
3 rue de l'espéranto 33310 LORMONT
06 12 65 51 07 email : voilecvbcm@gmail.com

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
OPTIMIST	10 euros

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	26 octobre	10h – 12h

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
26 octobre	14 heures	OPTIMIST
27 octobre	11 heures	OPTIMIST

5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 s'applique.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en fonction du nombre d'inscrits à la régates

12. DECISION DE COURIR

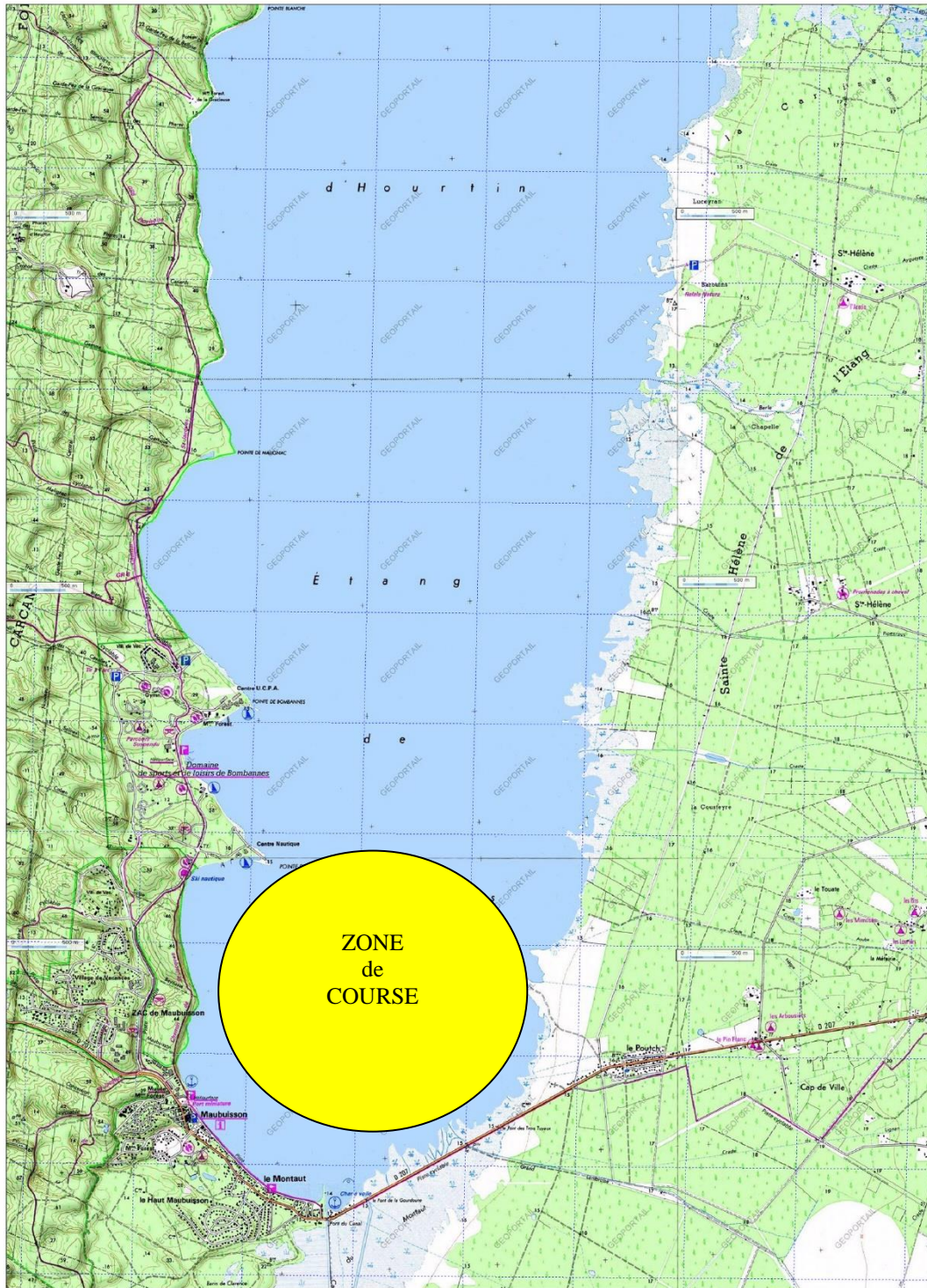
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Monsieur Christophe RICHARD Rés. les Alpilles (appt 76)
 3 rue de l'espéranto 33310 LORMONT
 06 12 65 51 07 email : voilecvbcm@gmail.com

ZONE de COURSE



Cercle de la Voile de Bordeaux
Plan d'eau de MAUBUISSON

Echelle cadrillage = 1000m
01_Carto_Maubuisson-UTM30-WGS84_4zones.WOR
20111012-AC